

SPIR COMMUNICATION
Société Anonyme au capital de 24 981 644 euros
ZI des Milles, Europarc de Pichaury, Bâtiment D5
1330 avenue Guillibert de la Lauzière, BP 30460
13592 Aix-en-Provence Cedex 3
RCS Aix-en-Provence 317 082 675

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Chers actionnaires,

Conformément à l'instruction de l'AMF n°2006-10 du 19 décembre 2006, nous vous informons que les honoraires perçus par les commissaires aux comptes du groupe, au titre de l'exercice 2009 se sont élevés à :

	Ernst & Young Audit				KPMG Audit				AUTRES			
	Montant HT		%		Montant HT		%		Montant HT		%	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Audit												
• Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
* Emetteur	54 000	54 000	29	30	54 000	54 000	34	23				
* Filiales intégrées globalement	131 303	124 918	71	70	161 135	164 750	66	62	3 000	3 000	100	100
• Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes												
* Emetteur						11 520		5				
* Filiales intégrées globalement												
<i>Sous-total</i>	185 303	178 918	100	100	215 135	230 270	100	100	3 000	3 000	100	100
<u>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</u>												
• Juridique, fiscal, social												
• Autres (IFRS) (> 10%)												
<i>Sous-total</i>												
TOTAL	185 303	178 918	100	100	215 135	230 270	100	100	3 000	3 000	100	100

Enfin, nous vous rappelons qu'en vertu des nouvelles dispositions, à savoir l'article 221-3 du règlement AMF et l'article L.820-3 du code de commerce, cette information n'a plus à figurer dans le rapport annuel et dans le document de référence.

Cependant cette information doit être publiée dans les 4 mois de la clôture des comptes annuels dans un communiqué mis en ligne sur le site de l'AMF et sur le site spir.fr.

Aix-en-Provence,
Le 25 février 2010

Le Président Directeur Général
Louis Echelard